

PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE

Trimestre n° 2

Date : jeudi 18 Février 2020

Durée : 2h00

Lieu : Ecole élémentaire de Waldwisse

Membres du conseil d'école	
Enseignants élémentaire: M. TEITIENNE (Directeur / CM2) en présentiel Mme NADE-SCHUTZ (CP/CE1) en distanciel Mme RODARI (CE2/CM1) en distanciel	Enseignants maternelle : Mme BETTENFELD (Directrice / MS/GS) en présentiel Mme SABOURIAUT (TPS/PS) en distanciel
Représentants des parents d'élèves : Mme SABE A. en présentiel Mme NEISIUS en présentiel Mme SABE V. en présentiel Mme WIANNI en distanciel Mme MARCHAL en distanciel	Municipalité : M. MAGARD (Maire de la Commune) en présentiel

Absents excusés : /

Président du conseil : M. TEITIENNE

Secrétaire : Mme BETTENFELD

Points à l'ordre du jour
1- Dispositif en place par rapport à la situation sanitaire 2- Horaires des écoles 3- Intervenante en allemand 4- Piscine en élémentaire 5- Sorties, séances de musique et fête de fin d'année 6- Suppression de la deuxième classe de maternelle, organisation pédagogique et matériel à prévoir 7- Suivi des travaux de réhabilitation de l'école 8- Questions diverses

Compte-rendu des points abordés

1- Dispositif en place par rapport à la situation sanitaire

Un nouveau protocole sanitaire a été mis en place depuis le 1^{er} février 2021. Il a déjà subi quelques mises à jour. Les changements principaux sont les suivants :

- Les enseignants rappellent que désormais les masques chirurgicaux ou les masques « grand public » de catégorie 1 sont obligatoires pour le personnel et les enfants de l'école élémentaire. Le port du masque est toujours proscrit pour les élèves de maternelle.
- Une aération de la classe de quelques minutes doit se faire toutes les heures en plus de l'aération de 15 min aux récréations, avant l'arrivée des enfants et après leur départ.
- Les cas de Covid sont remontés à l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui trace désormais systématiquement chaque cas dans les classes du primaire.
- 3 cas de Covid dans une classe (hors fratrie) ou 1 cas de Covid (si variant sud africain ou brésilien) entraînent une fermeture de classe en élémentaire.
- L'exclusion scolaire pour un enfant positif est de 7 jours, portés à 10 jours avec test négatif obligatoire au retour pour un cas positif à un variant sud africain ou brésilien.
- Un seul cas de Covid entraîne désormais la fermeture d'une classe en maternelle.

2- Horaires des écoles

La dérogation accordée aux 2 écoles de Waldwisse pour l'adoption de la semaine de 4 jours arrivant à son terme, un vote est à nouveau demandé aux membres du conseil d'école pour l'organisation scolaire des prochaines années (4 ou 4,5 jours par semaine)

Les membres du Conseil d'école votent la conservation de la semaine de 4 jours à l'unanimité (11 membres).

3- Intervenante en allemand

Une rencontre a été organisée entre les directeurs, M. le Maire, Mme Kokel, Mme Marchal et Mme Aubert, conseillère pédagogique en langue afin de présenter le dispositif d'assistant éducatif germanophone évoqué par Mme MARCHAL lors du premier conseil d'école. Il en a résulté que la création d'un emploi à plein temps aurait un coût important pour la commune et un partage avec le village voisin de Kirschnaumen (12h / 12h) pourrait être envisagé si toutefois la municipalité était intéressée.

Au cours de la réunion, les points suivants ont attiré notre attention :

- La création d'un tel poste entraîne la suppression du poste d'intervenant en langue actuel.
- Les cours d'allemand ne peuvent être préparés par l'assistant mais doivent être soumis par les enseignants.

Ce dispositif ne répond pas aux attentes de l'équipe enseignante. L'étude du projet est ajournée à l'année scolaire prochaine et sera réétudiée en fonction de la nouvelle organisation des classes lors du 1^{er} conseil des écoles de 2021/22.

4- Piscine en élémentaire

Après l'annulation du premier cours de natation suite aux nombreux cas de Covid dans l'école, les élèves de CP/CE1 et de CM2 ont assisté à une première séance à la piscine de Bouzonville.

La 2^{ème} séance a été annulée car les transports scolaires avaient été interdits par la préfecture en raison des chutes de neige.

Les autres séances ont ensuite été annulées avec le renforcement du protocole sanitaire qui interdit les cours de sport en intérieur jusqu'à nouvel ordre.

Chaque leçon perdue ne pourra être rattrapée, d'autres écoles devant bénéficier de l'enseignement de la natation.

Les cours étaient prévus jusqu'au jeudi 18 Mars 2021. Si les séances ne reprennent pas d'ici là, les enfants ne retourneront donc plus à la piscine.

5- Sorties, séances de musique et fête de fin d'année

Malgré le renforcement du protocole sanitaire, les sorties scolaires et les interventions extérieures ne sont pas interdites :

- Si aucun changement n'adviert d'ici là, Apicool interviendra donc comme convenu les 12 et 15 Mars pour des séances en classe avec remise des graines pour la création de semis.
- La sortie de fin d'année à Vigy le vendredi 16 Avril reste également prévue. Des devis vont être demandés aux transporteurs pour validation par la Commune
- En maternelle, une sortie au cinéma La Scala de Thionville est prévue le 25 mars pour assister à une projection de film dans le cadre du Festival Alonzanfan.
- Thomas Bemer du conservatoire de musique de Bouzonville a bien commencé ses interventions comme convenu lors du premier conseil des écoles.
- En revanche, compte tenu des conditions sanitaires, le spectacle de fin d'année avec M. Bemer serait remplacé, dans l'éventualité d'une annulation, par un enregistrement des chants appris qui serait proposé sous forme de DVD aux parents.

6- Suppression de la deuxième classe de maternelle, organisation pédagogique et matériel à prévoir

Les mesures de carte scolaire seront les suivantes pour l'an prochain :

- Fermeture d'une classe en maternelle
- Maintien des 3 classes de l'école élémentaire mais avec organisation pédagogique spécifique concernant la classe de GS
- Maintien des 2 directions en maternelle et élémentaire

Il est à noter qu'une classe de l'école élémentaire aurait pu fermer également et qu'une fusion d'école (une seule direction) aurait pu être proposée.

C'est donc avec regrets que nous vous annonçons officiellement la fermeture de la classe de Mme SABOURIAUT.

Il n'y aura ainsi l'an prochain qu'une seule classe de Maternelle allant de la PS à la GS. Les TPS ne seront naturellement plus acceptées.

Afin d'empêcher une fermeture de classe en élémentaire et de soulager la classe unique de maternelle, il a donc été proposé un partage des GS entre le CP et la maternelle. Ainsi, les GS intégreront la classe de CP chaque matin et rejoindront les MS l'après-midi lorsque les PS seront « à la sieste ».

L'idéal serait donc l'emploi de 2 aides maternelles : 1 en maternelle pour la journée et 1 en GS/CP le matin, chargée de surveiller la sieste des PS l'après-midi.

En élémentaire, il restera une classe de CE1/CE2 et une classe de CM1/CM2.

Cette organisation pédagogique autour de la classe de GS implique du matériel à prévoir comme l'achat de 6 tables et chaises supplémentaires pour les GS lorsqu'ils seront au CP.

7- Suivi des travaux de réhabilitation de l'école

Les travaux de rénovation des bâtiments débuteront pendant ces vacances d'hiver par la garderie. Il sera désormais interdit de se garer sur le terrain derrière les écoles et le porche sera fermé.

Mme NADE-SCHUTZ souhaiterait, dans la mesure du possible, la création d'un point d'eau au fond de sa classe (juste au-dessus du point d'eau prévu dans l'ancienne bibliothèque).

Les Enseignants aimeraient également savoir s'il est possible de changer la position des armoires prévues dans les classes afin de pouvoir changer l'orientation des classes (mettre les tableaux sur les murs donnant sur le couloir).

- Autres travaux :

Elémentaire : - Banc de la cour à évacuer

Maternelle : - /

8- Questions diverses

- Le port du masque aux abords des écoles par certains parents n'est pas toujours bien respecté. Nous rappelons que le port du masque est obligatoire même en extérieur dans toute la Moselle.

- Les parents d'élèves demandent à la Commune des informations sur l'achat des 20 tablettes. Monsieur le Maire va relancer le département sur le programme FUSAE.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h10